

pas même voir une humble escorte de ministres auprès du premier ministre (M. Pearson). Je me demande si le premier ministre avait oublié d'annoncer à ses ministres la reprise de la session ce jour-là, ce qui expliquerait leur absence.

Je me suis aussi demandé, monsieur l'Orateur, si, par hasard, les occupants des banquettes ministérielles du gouvernement libéral actuel, à cause de l'absence de leur ennemi notoire, le député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), ont cru que le parti conservateur allait flancher et faire le mort. Si oui, ils n'ont rien perdu pour attendre. L'esprit que le très honorable député avait insufflé à notre parti est bien vivant, croyez-moi, et il persistera sous l'égide de notre nouveau chef.

Revenons au budget. J'aimerais dire quelques mots à ce sujet, et surtout parler du sous-amendement qui fait l'objet de notre discussion.

M. l'Orateur suppléant (M. Tardif): A l'ordre. Comme il est cinq heures, la Chambre passera maintenant à l'étude des questions d'initiative parlementaire indiquées au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit les avis de motions et les bills d'intérêt public.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, je croyais qu'il était entendu que nous continuerions le débat sur le budget aujourd'hui. Du moins, c'est ce qu'on m'a dit.

M. Fane: A moi aussi, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Tardif): Plaît-il à la Chambre de reprendre la question à l'étude?

Des voix: Entendu.

• (5.00 p.m.)

M. Fane: Merci, monsieur l'Orateur. Nous parlons du sous-amendement qui a été présenté. Lorsque le ministre a d'abord soumis le budget le 1^{er} juin, on pouvait encore en parler. J'ai écrit un article qui a été publié dans les journaux de l'Ouest du Canada. Voici ce que je disais:

Le 1^{er} juin, le ministre des Finances a passé quelques heures à présenter son dernier budget qui, autant que je sache, ne veut rien dire, sauf peut-être qu'il y aura une nouvelle augmentation du coût de la vie, ce qui est déjà de plus en plus évident. Je n'ai pas lu un seul commentaire favorable sur ce budget dans les journaux canadiens, et je n'ai entendu personne, à part les députés libéraux, en parler avec la moindre sympathie. Il n'offre certainement rien de bon aux résidents des provinces des Prairies.

[M. Fane.]

Je reste sur mes positions. Je ne parlerai pas beaucoup du budget, car mon honorable ami, dont la circonscription est voisine de la mienne, a tout dit à propos de ses éléments financiers. J'aurais voulu parler de l'agriculture, des affaires indiennes, des affaires des anciens combattants, de la défense, du logement, du coût de la vie, des affaires étrangères et de plusieurs autres choses, mais je ne puis le faire en 30 minutes, temps de parole accordé à chaque orateur. Pour cette fois, je me bornerai à parler du ministère des Transports, car la situation est urgente. Qu'on n'aille pas croire que cette question n'intéresse pas tout le pays. Je vais surtout parler d'un cas où le ministère des Transports a fait un beau gâchis.

L'ancien ministre des Transports a bien de la chance d'avoir eu la sagesse, l'avarice, appelez cela comme vous voulez, d'accepter un haut poste pour sauver les apparences, et de devenir président de la Commission canadienne des transports, avant que j'entre dans le débat, car je lui aurais dit ses quatre vérités. Je ne puis employer les termes que je voudrais, car il n'est pas ici pour se défendre. Il saura toutefois ce que je pense, d'après mes paroles. J'espère bien, en m'échauffant de ne pas trop verser dans le jargon des Prairies. J'espère que vous n'aurez pas à me rappeler à l'ordre, monsieur l'Orateur.

De quelle honte, dois-je tout d'abord vous dire, s'est couvert l'ancien ministre des Transports en se créant lui-même un poste, en établissant à cette fin des règles grâce au bill n° C-231, adopté par la Chambre, en décidant que le président de la Commission devrait toucher \$40,000 par année, soit un traitement supérieur à celui du premier ministre et en disparaissant ensuite comme les sorcières de Macbeth. Celles-ci ont créé l'air leur permettant de disparaître, mais elles n'ont pas créé \$40,000 pour les toucher à la fin de leur disparition. Cela ne me paraît pas bien. Le premier ministre aurait pu nommer l'ancien ministre au Sénat s'il voulait s'en débarrasser. Nous avons maintenant l'ancien ministre de la Défense nationale pour compléter la ruine des réseaux de transport du pays. Dieu sait l'affreux gâchis qu'il a fait au ministère de la Défense nationale. Nous nous en mordrons tous les doigts. Il finira probablement ce que l'ancien député de Pickersgill avait commencé au ministère des Transports. Je ne me suis pas trompé en disant le député de Pickersgill. Sur le plan politique, il a représenté la circonscription de Bonavista-Twillingate, mais à mon avis la première appellation est juste.